

Éléments essentiels du contrat de franchise : argh quel arrêt ?

Par **imflazh**, le **12/05/2018** à **18:39**

Argh, J-2 pour mon partiel de droit des affaires

Je ne retrouve plus l'arrêt de principe qui met à plat les éléments essentiels du contrat de franchise. A savoir, la mise à disposition d'un savoir-faire, de signes distinctifs tels que la marque, l'enseigne ou autres, et une assistance technique continue.

Quelqu'un pour m'aider à le retrouver ?

A vrai dire, je ne me souviens même plus si cet arrêt provient de la jurisprudence communautaire ou de celle des Hauts magistrats

Par **imflazh**, le **12/05/2018** à **19:02**

Et je ne veux pas trop vous en demander mais si possible aussi les règlements qui exemptent les réseaux de distribution et de franchise de l'application des dispositions internes/communautaires relatives aux pratiques anticoncurrentielles.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/05/2018** à **08:23**

Bonjour

J'ai trouvé ces sites :

<https://www.lettredesreseaux.com/P-1-507-N1-1-criteres-d-identification-du-contrat-de-franchise.html>

<https://www.simonassocies.com/upload/file/Le-contrat-de-franchise-un-an-d-actualite.pdf>

Je ne sais pas s'il y a toutes les informations que vous recherchez.

Sinon je suis souvent tombé sur des sites qui parlaient de l'arrêt CJCE 28 janvier 1986 *Pronuptia*.